La Commune de Habay RECRUTE un ouvrier polyvalent statutaire à temps plein (H/F) – Echelle E 2

Conditions de recrutement et l'organisation des épreuves :

Conditions

- être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en possession d'un permis de travail ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- satisfaire aux lois sur la milice ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- avoir été admis au bénéfice des dispositions de l'AWIPH ;
- posséder une expérience professionnelle de 3 ans en qualité d'ouvrier polyvalent dans une fonction analogue du secteur public.

Les conditions doivent être réunies à a date de la clôture de la réception des candidatures. Les candidatures ne répondant pas à toutes les conditions seront écartées.

Epreuves

Les épreuves pourront être adaptées à la demande du candidat.

Première épreuve :

Evaluation des motivations, des connaissances générales et professionnelles du candidat et son niveau de raisonnement (100 points).

Cette épreuve consistera en un test pratique dans le but d'évaluer les compétences techniques du candidat dans le respect des normes de sécurité : utilisation d'une tondeuse, test d'élagage, entretien d'un parterre...

Deuxième épreuve :

Test d'aptitude professionnelle et questionnaire de personnalité permettant d'évaluer les compétences du candidat et le degré de concordance du profil du candidat et de celui de la fonction. (100 points)

Ce test consistera en un examen écrit permettant de vérifier les capacités de lecture et de compréhension du candidat dans le respect des normes de sécurité : examen d'un mode d'emploi, d'une notice d'un produit utilisé par le service des travaux...

Troisième épreuve : (100 points)

Entretien individuel qui permet

- d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc.;
- de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;
- d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir;
- d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif;
- d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Les candidats ayant 70 % au total des trois épreuves verront leur candidature présentée au Conseil communal.

Fonction :

Ouvrier polyvalent affecté au service voirie et espaces verts du service communal des travaux.

Descriptif des tâches (non exhaustif):

- respect des consignes et ordres de travail donnés par le chef des travaux ;
- réalisation de travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts : entretien et nettoyage de voirie et de ses abords (réfection sommaire de la voirie, balayage, vidange des poubelles, ramassage des déchets...) ; entretien des

espaces verts (taille des arbustes, élagage, tonte des pelouses, plantation de fleurs annuelles et vivaces, entretien des parterres...) dans le respect des normes de sécurité.

Profil :

- Être ordonné et rigoureux ;
- Avoir le souci du respect des consignes données et des normes de sécurité ;
- Être courageux et motivé ;
- Être accueillant et sociable ;
- Savoir travailler en équipe et être disponible.

Commission de sélection :

- Mr Jean-DEVILLET, Echevin des travaux ;
- Un membre du Collège communal ;
- Un membre du Conseil communal de la minorité ;
- Mme Florence BRADFER, Directrice générale;
- Mr Serge PIERRET, Agent technique en chef ;
- Mr Didier LANOTTE, Conseiller en prévention ;
- Organisations syndicales en qualité d'observateurs.

La commission de sélection se réunira et délibérera selon les règles fixées par les statuts du personnel communal.

Sous peine de nullité, les documents suivants devront être communiqués par envoi recommandé ou déposé contre un accusé de réception à Madame la Bourgmestre, Rue du Châtelet 2 à 6720 HABAY-la-NEUVE pour le 11 septembre 2015 :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae détaillé ;
- extrait d'acte de naissance ;
- extrait du casier judiciaire ;
- certificat de domicile et de nationalité ;
- attestation des services prestés auprès d'autres employeurs ;
- preuve de l'expérience utile de trois ans dans la fonction publique ;
- attestation de l'AWIPH ;
- copie du permis de travail pour les ressortissants hors Union européenne.

Les dossiers incomplets à la date de clôture de la réception des candidatures seront classés sans suite. La commission de sélection délibérera selon les règles fixées par les statuts du personnel communal.
Les candidats non retenus par le Conseil communal seront versés dans une réserve de recrutement valable deux ans.

Habay, le 14 juillet 2015.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,
s/Florence BRADFER.

La Bourgmestre,
s/Isabelle PONCELET